

082 Les AMAP, un lieu de convivialité sur une ville, un lieu d'engagement pour une autre relation à la terre et à la consommation

Une AMAP, ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, est une association entre des consommateurs et des agriculteurs locaux désirant construire ensemble un partenariat autour de la vente directe de produits par abonnement. Ils établissent une relation contractuelle entre eux. Le consommateur bénéficie de la qualité nutritionnelle, sanitaire et gustative des produits, (il s'agit de préférence de produits bio); le producteur de l'assurance d'un revenu. Ils recherchent ensemble l'établissement d'un prix équitable pour les 2 partenaires.

Sur la base d'un contrat d'engagement durable, le producteur s'engage à fournir à ces consommateurs régulièrement un «panier». De son côté, le consommateur accepte de pré-financer la production à échéance de 6 mois ou un an. La composition des paniers dépend des récoltes de la saison. La quantité dépend des rendements effectifs. Il y a partage des risques de baisse de production avec l'agriculteur.

En moins de 10 ans, le nombre des AMAP s'est multiplié. On estime leur nombre à environ 1200. Dans un contexte d'industrialisation et de globalisation croissante de l'agriculture et des échanges alimentaires, les AMAP tentent, à leur échelle, d'œuvrer en faveur d'une relocalisation de la production et de la consommation. Elles contribuent à limiter le coût des transports et donc le réchauffement climatique, développer des relations différentes avec un agriculteur, créer du lien social dans le village, consommer une agriculture saine, biologique ou tendant vers le bio, retrouver un autre rapport à la terre.

Un exemple d'AMAP

« Le monstrueux de Marivel » est une AMAP qui regroupe une trentaine d'adhérents-consommateurs de Chaville et Viroflay (près de Versailles). Elle a été créée en 2006.

(Le nom vient d'une variété d'épinard cultivée à Viroflay. Le rû Marivel est l'ancien ruisseau qui traverse Viroflay, Chaville et Sèvres où venaient travailler de nombreuses lavandières, le siècle dernier).

L'AMAP a tout de suite trouvé un lieu pour accueillir les distributions. Un habitat groupé les accueille tous les jeudis dans une de leurs salles communes. La recherche d'un maraîcher proche a été difficile. Après deux essais et erreurs, le groupe a maintenant un agriculteur dont l'exploitation est dans les Yvelines et dont il est très satisfait.

Autour du panier de légumes, d'autres produits sont venus s'ajouter : du pain, des volailles et œufs, des fruits. Tous ces produits sont cultivés en bio et viennent des Yvelines. Ils donnent lieu à des contrats d'un an ou de six mois (pour l'arboriculteur).

D'autres produits viennent petit à petit s'ajouter de manière plus ponctuelle : du miel, du vin bio, des produits cosmétiques et d'entretien... Le contrat de base est établi autour du panier de légumes (16 €). Les autres produits sont à la demande des adhérents.

L'AMAP n'est pas seulement pour les adhérents une manière de trouver de bons produits. C'est un lieu d'engagement : engagement vis à vis du producteur ; engagement à venir tous les trimestres assurer la permanence pour la distribution ; engagement à prendre une partie des risques du travail des agriculteurs. Pour les agriculteurs, c'est un engagement à instaurer des relations plus personnelles avec ses clients.

L'AMAP est aussi un lieu de convivialité ; Une fois par trimestre est proposé au groupe un dîner commun, où chacun apporte une bonne recette, puis où l'on échange sur les produits, où l'on prend des décisions communes (sur le choix des producteurs et sur la vie de l'association), où l'on invite les producteurs pour les entendre sur leur travail. Cette année, le groupe a décidé de faire venir des spécialistes pour parler des problèmes de nutrition. Ces dîners soudent le groupe et sont appréciés par tous.

Enfin, tous les ans, nous allons rencontrer l'un ou l'autre de nos producteurs sur leur exploitation et nous pouvons alors mieux comprendre les problèmes et les richesses des métiers de l'agriculture.

Pour garder cette richesse d'échanges et de lien, l'AMAP ne veut pas trop grossir et renouvelle de manière à rester autour de la trentaine. (Ce qui ne permet pas de prendre trop de nouveau, car les adhérents sont assez fidèles !)

Contacts : Anne Minot - mi.anne@free.fr

Fiche revalidée / AM

Résumé

Une AMAP, ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, regroupe des consommateurs autour d'un producteur local. Sur la base d'un contrat d'engagement durable, le producteur s'engage à fournir à ces consommateurs un « panier ». Le consommateur accepte de pré-financer la production et participe à la distribution des paniers. En moins de 10 ans, le nombre des AMAP s'est multiplié. On estime leur nombre à environ 1200. Dans un contexte d'industrialisation de l'agriculture, les AMAP œuvrent, à leur échelle, pour une relocalisation de la production et de la consommation. Elles contribuent à limiter le coût des transports et donc le réchauffement climatique, créent du lien social, permettent de consommer une agriculture saine, (biologique ou tendant vers le bio) et de retrouver un autre rapport à la terre et aux saisons.